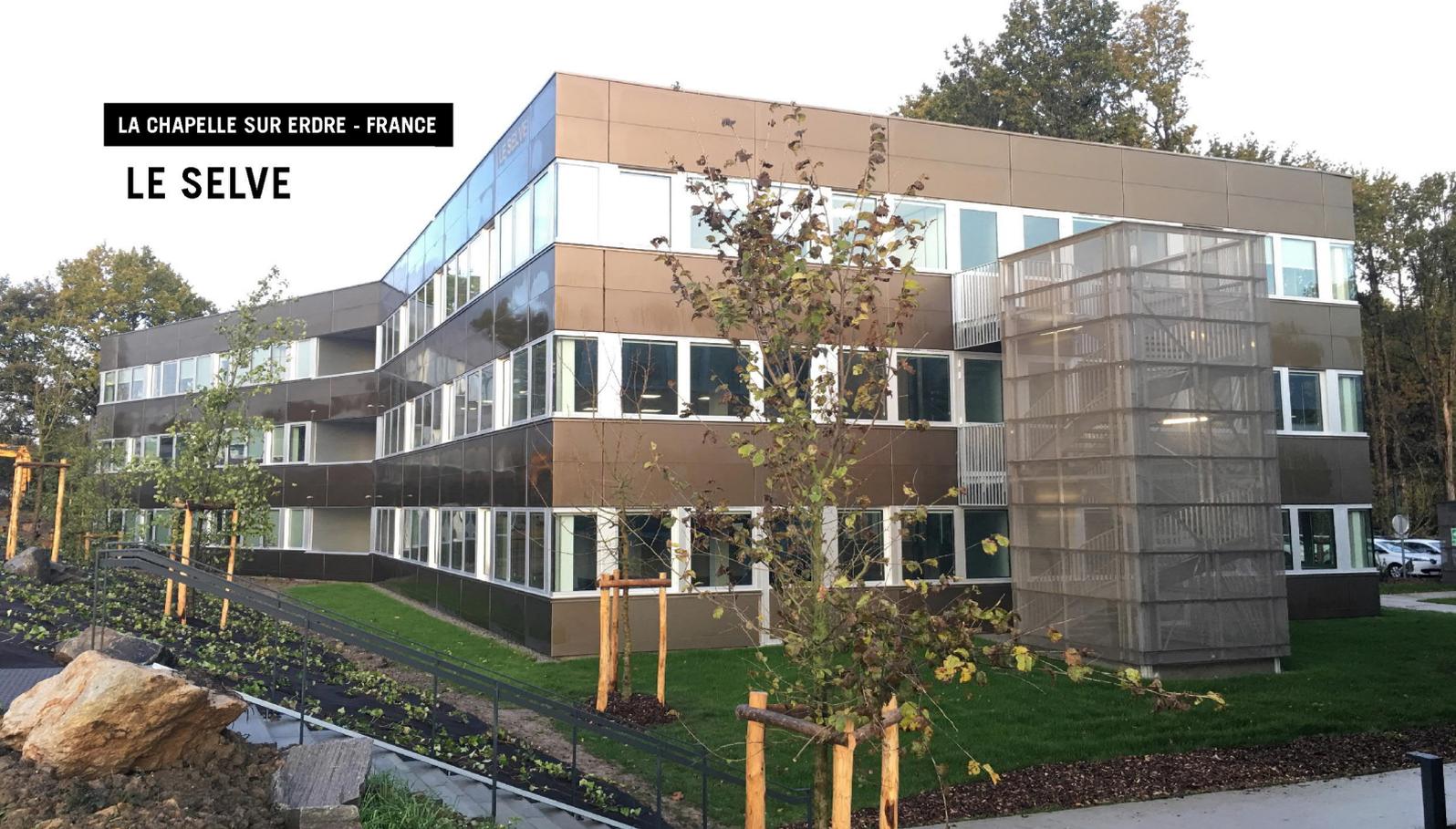


LA CHAPELLE SUR ERDRE - FRANCE

LE SELVE



Situé dans un parc boisé, le projet consiste en la construction de 2 bâtiments de bureaux en R+2, dont un des bâtiments est le siège social de l'entreprise d'électricité SYGMATEL. Ce dernier bâtiment se prolonge d'un entrepôt présentant la même architecture.

Le site comporte 64 places de stationnement aérien et se situe à l'angle de la rue de l'Europe et de la rue de Saintonge à La Chapelle-sur-Erdre, dans une ZAC en plein essor.

La complexité technique de ce projet réside essentiellement dans le respect du projet architectural et dans la mise en œuvre des façades. En effet, le calepinage entre les cassettes en aluminium et les bandeaux filants de menuiseries doit être très rigoureux afin de conserver l'équilibre des façades. Les aménagements paysagers constituent également un enjeu majeur du projet, et doivent permettre d'intégrer les bâtiments dans les espaces boisés initiaux qui ont été préservés lors des travaux.

Le délai de 19 mois implique une complexité de planning importante, lié à la mise à disposition impérative du bâtiment SYGMAPIERRE pour fin avril 2019. Cela nécessite donc une forte implication dans le pilotage et la coordination des intervenants et une vigilance permanente du respect des délais avec des outils adaptés.



Maitre d'ouvrage ADILOTZ

Architecte BOHJON BERTIC

Délais 19 mois

Surface 4 312 m²

Mission DET - OPC - Economie de la construction

Montant des travaux 4 351 041.25 M€ HT

Livraison 2019